

Conseiller à sécurité pour le transport de marchandises dangereuses pour Transvoirie SA

Mandat

Dans le cadre de ses activités, l'entreprise Transvoirie SA, localisée à Vernier, effectue des transports par route de marchandises dangereuses.

Afin de respecter la législation suisse et plus particulièrement l'OCS (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité), Transvoirie SA se doit d'avoir un conseiller à la sécurité, qui peut être interne à l'entreprise ou externe.



Le conseiller à la sécurité intervient au sein de l'entreprise afin d'examiner le respect des règles relatives au transport des marchandises dangereuses et la conseiller dans ses opérations de transport.

En plus des visites régulièrement effectuées chez Transvoirie SA, le conseiller à la sécurité se joint ponctuellement au transport de marchandises dangereuses, afin de vérifier sur le terrain si la totalité du transport respecte les exigences de la réglementation, depuis la prise en charge des marchandises dangereuses chez le client jusqu'à leur prise en charge par une filière d'élimination autorisée.

Ces visites permettent au conseiller à la sécurité de visualiser les éventuels points à améliorer et identifier le cas échéant les mesures à prendre.

Annuellement, le conseiller à la sécurité dresse un rapport sur les activités de Transvoirie SA concernant le transport des marchandises dangereuses à l'attention de la direction. Ce rapport précise notamment l'ensemble des mouvements de marchandises dangereuses effectués au cours de l'année écoulée, les éventuelles non-conformités constatées, les points à améliorer et les mesures correctives proposées.

En cas d'accident, le conseiller à la sécurité rédigera un rapport d'accident décrivant les circonstances, le déroulement, les conséquences de l'accident et les mesures prises pour éviter d'autres accidents du même genre.

Collaborateurs actifs sur ce mandat

Valérie Bernard est conseillère à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses par route, par rail et par voie navigable Rhin. Elle est conseillère à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses pour Transvoirie SA.

Son rôle principal est de s'assurer que les transports de marchandises dangereuses effectués par Transvoirie SA respectent les exigences de la réglementation ADR.

Eric Dubouloz est administrateur d'Ecoservices SA. Il supervise ce mandat.

